



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E178491

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2025

ÉDITÉ LE 28/04/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/2018

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 07/02/2023

10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANGERS B844577932

Siret : 844 577 932 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 390301

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 11150189w-0005

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 11150189w-0005

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : ETABLISSEMENTS PIONNEAU

5 RUE NEWTON - ZA DE LA PERRIERE  
BRAIN SUR L'AUTHION  
49140 LOIRE-AUTHION

Téléphone : 02 41 54 35 45

Portable : 07 87 47 29 21

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@etspionneau.com

Responsabilité légale :

PIONNEAU YOANN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité       | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------|----------------------|
| 3132 | Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE | 24/04/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 27/09/2023         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 24/04/2025         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 27/09/2023         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 27/09/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS  
81, RUE DES PONTS DE CE  
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.